



## AFK Formations

### Convention de formation professionnelle

AFK Formations – organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d’activité 44670699067 auprès de la Préfecture de Strasbourg – organise la formation de Elisa LEVAVASSEUR intitulée « Analyser et réfléchir sa pratique orthophonique dans les TAP, tissage de réalités développementales, familiales et orthophoniques au service de la réflexion clinique ».

#### Information pratiques :

Dates : 6 janvier, 28 janvier et 4 mars 2023

#### Horaires :

Jour 1 : 8h30-12h30/13h45-17h (présentiel)

Jour 2 et jour 3 : 8h30-12h (distanciel)

Nombre d’heures au total : 15 heures

Pré-requis : Orthophonistes formés aux Troubles Alimentaires Pédiatriques et suivant au moins un patient au cours de la formation. Chaque stagiaire doit avoir un dossier à présenter.

Lieu de formation : Grand hôtel à STRASBOURG

Tarifs : 400 Euros pour les libéraux / 500 Euros pour les salariés (ni FIFPL, ni DPC)

#### Objectifs opérationnels :

A l’issue de la formation, chaque stagiaire aura développé ses compétences en vue.

- D’améliorer l’analyse initiale de la situation du patient et de sa famille
- D’identifier les équilibres à respecter dans la mise en place d’un plan de soins
- D’identifier et valoriser sa singularité personnelle et professionnelle au cœur d’un corps de métier
- De construire une réflexion fertile pour la résolution de problèmes dans le suivi des enfants présentant des TAP.

#### Objectifs pédagogiques :

- Offrir des outils permettant de modéliser la réflexion clinique et pratique
- Identifier les freins dans les analyses cliniques actuelles de chacun des stagiaires pour y remédier
- Identifier les priorités développementales et les priorités familiales pour organiser un plan de soins ajusté au patient
- Elaborer des processus de réflexion pour ajuster sa pratique à chacun
- Faire émerger des capacités d’auto-analyse via la dynamique de groupe

Démarche pédagogique :

- Méthode affirmative : transmission de savoirs par l'intervenant
- Méthode interrogative : questionnements structurés pour faire découvrir et trouver, par induction ou déduction, les connaissances à acquérir
- Méthode active : confrontation aux pratiques et aux difficultés, échanges d'expérience, étude de cas.

Modalités d'évaluation :

- Présentation d'un dossier pré-formation
- QCM post formation
- Questionnaire de satisfaction

Accessibilité :

En présentiel, toutes les formations ont lieu dans des salles accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes les situations de handicap ou besoin d'adaptation de la formation, merci de nous contacter le plus en amont possible (1 mois) pour étudier la faisabilité et les adaptations possibles de la formation : logistique, technique, pédagogie et animation de la formation.

Entre les soussignés :

AFK Formations

Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 42670490367 auprès de la Préfecture de Strasbourg  
Représenté par Aurélia FORESTIERI-KELLER 8, rue du vignoble 67530 OTTROT

dénommé l'organisme de formation

ET

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Téléphone : .....

Numéro ADELI : .....

Employeur et adresse de l'employeur si salarié pris en charge :

.....

.....

.....

.....

dénommé le stagiaire.

Est conclu le contrat de formation professionnelle suivant, en application des dispositions du livre III de la Sixième partie du Code du Travail.

Modalités et délais d'accès :

Possibilité de s'inscrire jusqu'à la veille de la formation, soit le 5 janvier 2023.

Pour les libéraux, veuillez joindre à cette convention correctement complétée et signée, un acompte de 200 Euros (paiement par chèque à l'ordre de Aurélia FORESTIERI – KELLER à envoyer au 8, rue du vignoble 67530 OTTROT ou par virement IBAN FR76 1027 8012 7000 0210 5980 122 Bic CMCIFR2A). Le solde devra être réglé au plus tard 7 jours avant le début de la formation. Votre attestation de présence et de règlement vous sera remise à l'issue de la formation, lorsque vous aurez complété les questionnaires post-formation.

Pour les salariés pris en charge par l'employeur, la convention devra être établie et signée par votre employeur EN DOUBLE EXEMPLAIRE. Le règlement devra parvenir à l'organisme de formation dans le mois suivant la session par virement bancaire ou par chèque. Votre attestation de présence vous sera remise à l'issue de la formation, lorsque vous aurez complété les questionnaires post-formation.

En cas d'arrêt anticipé de la formation du fait de l'organisme de formation ou du formateur, le prix du stage sera remboursé au stagiaire selon le prorata temporis. Aucun autre frais lié à cette interruption ne sera pris en charge par AFK Formations.

Toute annulation de votre inscription qui interviendrait plus de 30 jours avant le début du stage donnera lieu à un remboursement (déduit d'une somme forfaitaire de 200 €, correspondant à l'acompte, pour frais de dossier).

Si l'annulation intervient dans les 30 jours précédant le début du stage, le prix du stage restera acquis à AFK Formations, sauf cas de force majeure justifiable.

Tout désistement en cours de stage ne donnera lieu à aucun remboursement du prix du stage. Le stagiaire en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

De manière générale, en cas de problème ou de réclamation merci de me contacter par mail (aureliaforestierikeller@gmail.com), nous chercherons des solutions dans la mesure du possible.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Strasbourg sera seul compétent pour régler le litige.

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

A ....., le .....

AFK Formations

Le stagiaire

L'employeur (pour les salariés pris en charge)

